

Département
d'Indre-et-Loire

République Française
COMMUNE DE LA FERRIERE
Procès-verbal de séance

Membres en exercice : 9

Séance du jeudi 12 juin 2025

Quorum : 5

L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marc LEPRINCE.

Présents : 6

Votants : 9

Date de la convocation :
04/06/2025

Date d'affichage :
04/06/2025

Présents : Albert HAVIN, René LAVAIN, Marc LEPRINCE, Martine MALHERBE, Jean-Marc PAPIN, Annette SANCTORUM

Excusés et représentés : Olivier FOUCHERE par Marc LEPRINCE, Florence LEPRINCE par René LAVAIN, Cedric MORANDINI par Albert HAVIN

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Martine MALHERBE

ORDRE DU JOUR

- Arrêt du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025
- Relevé des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
- Décision Modificative n°1 : ouverture de crédits au compte 2158 pour l'acquisition et l'installation d'un coffret électrique sur la place du Général de Gaulle
- Prix des repas pique-nique communal 2025

Informations et questions diverses

DELIBERATIONS

Arrêté de la séance du 27 mars 2025

Ayant été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux avec la convocation de ce jour, le procès-verbal est arrêté à l'unanimité par les conseillers municipaux qui étaient présents à cette séance.

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le conseil municipal par délibération 2020_018 du 29 mai 2020

Décision 2025_02 : Devis S32458 du 18/04/2025 du Syndicat Mixte AGEDI pour réinstallation des logiciels WIN, suite au changement de PC à la Mairie, pour un montant de 90,00 € TTC.

Résultats du vote :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 13/06/2025,
réception le 13/06/2025
et affichage, publication, notification le 13/06/2025

Décision 2025_03 : Devis0000035782 du 05/05/2025 des Carrières de Voutré - 53600 VOUTRE pour livraison de 30 T de Primaire, pour un montant de 572,40 € HT, soit 686,88 € TTC.

Résultats du vote :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 13/06/2025,
réception le 13/06/2025
et affichage, publication, notification le 13/06/2025

Décision 2025_04 : Devis 20250275 du 02/06/2025 de Easy Assistance - 4 rue du Petit Beauvais - 37110 LA FERRIERE pour un pack d'assistance de 10 interventions sur l'ensemble de l'environnement informatique de la mairie, pour un montant de 490,00 € TTC.

Résultats du vote :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 13/06/2025,
réception le 13/06/2025
et affichage, publication, notification le 13/06/2025

Décision 2025_05 : Devis 472501465 du 11/06/2025 de SUEZ EAU France - 2 rue Buhl - 60316 CREIL pour fourniture et remplacement du flotteur de baches à la station d'épuration, pour un montant de 331,00 € HT soit 397,20 € TTC.

Résultats du vote :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 13/06/2025,
réception le 13/06/2025
et affichage, publication, notification le 13/06/2025

DE 2025 012 : Décision modificative n°1 : ouverture de crédits au compte 2158 pour l'acquisition et l'installation d'un coffret électrique sur la place du Général de Gaulle

Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de diverses manifestations organisées dans le bourg, il conviendrait de faire installer un coffret "type forain" sur la place de la mairie afin de permettre des branchements sur rallonge. Le coffret serait fixé sur le mur de la salle de réunion, côté secrétariat.

Monsieur le Maire présente le devis reçu de la société GUENAULT Tony qui s'élève à 3 830,04 € TTC.

Il précise que la dépense serait imputée au compte 2158 et qu'il faut donc ouvrir des crédits à cet article sur le budget communal de l'exercice 2025.

Le conseil municipal est invité à voter l'ouverture de crédits au compte 2158 et à approuver la décision modificative n°1, comme suit :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	3 830,04 €	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	- 3 830,04 €	
TOTAL :		0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		3 830,04 €
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	3 830,04 €	
TOTAL :		3 830,04 €	3 830,04 €

Vu le Budget primitif 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant l'intérêt d'acquérir et d'installer un coffret "type forain" sur la place du Général de Gaulle en prévision des différentes festivités de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'acquérir et d'installer un coffret "type forain" sur la place du Général de Gaulle pour un montant de 3 830,04 € TTC,
- vote l'ouverture de crédits au compte 2158 pour un montant de 3 830,04 €,
- approuve la décision modificative n°1 telle que présentée supra,
- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ces mouvements s'équilibrent en dépense et en recette, en section d'investissement à 3 830,04 €.

Résultats du vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 13/06/2025,
réception le 13/06/2025
et affichage, publication, notification le 13/06/2025

DE 2025 013 : Prix des repas pique-nique communal 2025

Vu la délibération 2011-48 du 30 septembre 2011 créant une régie communale pour l'encaissement des recettes du pique-nique communal,

Vu la nécessité de fixer un prix préalable à l'encaissement des repas du pique-nique communal annuel pour l'année 2025,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le prix du repas du pique-nique 2025 à 15 € (14 € en 2024) pour les adultes, 5 € (5 € en 2024) pour les enfants de 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans.

- **PRÉCISE** qu'une absence justifiée donnera droit au remboursement de la participation lorsque la demande en sera faite.

Résultats du vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 13/06/2025,
réception le 13/06/2025
et affichage, publication, notification le 13/06/2025

Informations et questions diverses :

- Demande de subvention
- Point sur les dotations communales à percevoir en 2025 : en baisse par rapport à 2024
- Point sur le cinéma Le Balzac
- Point sur le transfert de compétences eau/assainissement
- Point sur les travaux à l'église et sur les subventions : tranche 1 terminée, solde des subventions demandé et demandes de subvention en cours pour la tranche 2 qui va pouvoir démarrer
- Information sur la gestion de fait
- Lecture d'un courrier de la sous-préfecture concernant le programme national « villages d'avenir »
- Projet agrivoltaïque – Qair : réunion à prévoir avec les membres du conseil pour présentation du projet
- Journées du patrimoine -20 et 21/09/2025 : pas cette année, compte-tenu de l'inaccessibilité de l'église
- Prolongement de la durée de validité de certains dossiers d'urbanisme – point à faire sur les dossiers concernés
- Information sur le Souvenir Français : à revoir lors du prochain conseil
- Rénovation de la journée Défense et Citoyenneté
- Date du congrès des Maires 2025 : 03/12/2025 au centre des congrès Vinci de Tours
- Installation de bornes de recharge avec le SIEIL : sans intérêt pour la commune
- Liste des matériels communautaires à disposition
- Redevance d'Occupation du Domaine Public pour la machine à pain : pas de changement
- Heures Gourmandes : 24 juillet à La Ferrière, de 18h à 23h
- Fête de l'école : le 28 juin à La ferrière, chemin des Coteaux
- SDIS37 : augmentation de la cotisation de 40% en 2026
- Point sur le bilan établi par la Trésorerie qui préconise d'augmenter les taxes
- Demande de travaux intérieurs à l'école : peinture, bade magnétique pour faciliter l'affichage dans la classe

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 12 juin 2025

par date

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
12/06/2025	DEC_2025_02	Décision n°2	2025-0129
12/06/2025	DEC_2025_03	Décision n°3	2025-0129
12/06/2025	DEC_2025_04	Décision n°4	2025-0129
12/06/2025	DEC_2025_05	Décision n°5	2025-0130
12/06/2025	DE_2025_012	Décision modificative n°1 : ouverture de crédits au compte 2158 pour l'acquisition et l'installation d'un coffret électrique sur la place du Général de Gaulle	2025-0130
12/06/2025	DE_2025_013	Prix des repas pique-nique communal 2025	2025-0130

par nomenclature

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
7.1 Decisions budgetaires			
12/06/2025	DEC_2025_02	Décision n°2	2025-0129
12/06/2025	DEC_2025_03	Décision n°3	2025-0129
12/06/2025	DEC_2025_04	Décision n°4	2025-0129
12/06/2025	DEC_2025_05	Décision n°5	2025-0130
12/06/2025	DE_2025_012	Décision modificative n°1 : ouverture de crédits au compte 2158 pour l'acquisition et l'installation d'un coffret électrique sur la place du Général de Gaulle	2025-0130
12/06/2025	DE_2025_013	Prix des repas pique-nique communal 2025	2025-0130

Le Maire

Marc LEPRINCE



La secrétaire de séance

Martine MALHERBE